

Végétations aquatiques des eaux calmes à potamots et Hydrocharis

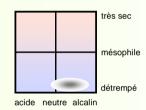


Mare à Petits nénuphars en contexte forestier sur la commune de Nançay

Description de l'habitat :

Cet habitat correspond aux étangs et mares (mais aussi parfois aux canaux des marais) assez riches à très riches en matière organique, reposant sur un substrat peu acide, et colonisés par des plantes aquatiques enracinées (potamots) et non enracinées (Hydrocharis des grenouilles, Grande utriculaire et Lentille d'eau). La profondeur des plans d'eau abritant ces végétations peut varier entre 0,5 et 4 m.

Le caractère naturellement riche en matière organique des étangs et mares de Sologne est exceptionnel, mais cependant on trouve de nombreux plans d'eau eutrophes* en lien avec les activités humaines. Ceci laisse supposer que cet habitat est présent sur l'ensemble du site Sologne. Il ne faut considérer l'habitat comme d'intérêt européen que lorsqu'il comporte une bonne diversité d'espèces végétales. Ainsi, les plans d'eau uniquement colonisés par la Lentille d'eau que l'on retrouve en Sologne ne présentent pas d'intérêt particulier.





Menaces et préconisations de gestion :

La gestion de l'habitat est liée à la gestion du plan d'eau auquel il est rattaché. Il est nécessaire de mettre si possible en assec l'étang concerné tous les 5 à 10 ans. Il faut limiter une accélération excessive de la production en matière organique souvent provoquée par les herbicides, les chaulages ou les fertilisants. De ce phénomène découle directement une augmentation de la sédimentation également néfaste pour l'habitat. Dans les étangs piscicoles où l'habitat a été identifié, une trop grande charge en poissons fouisseurs ou brouteurs (tout comme la présence du Ragondin, du Rat musqué ou d'écrevisses introduites) peut conduire à un appauvrissement de l'habitat. Les curages localisés permettent l'entretien de l'habitat en laissant des possibilités de régénération sur la zone curée par les végétaux voisins. Il faut également surveiller l'envahissement par des plantes introduites telle que la Jussie.

Risques de confusion :

Dans des cas où le plan d'eau atteint une taille suffisamment grande pour permettre le développement des nénuphars, des confusions sont possibles avec certaines communautés végétales de grands nénuphars, qui peuvent être évitées simplement en constatant l'absence de potamots et la dominance des nénuphars.

Espèces végétales typiques :



Potamot pectiné (Potamogeton pectinatus) (1)

Hydrocharis des grenouilles (Hydrocharis morsus-ranae) ZNIEFF (2)

Grande utriculaire (Utricularia australis) (3)

Potamot à feuilles obtuses (Potamogeton obtusifolius) ZNIEFF

Potamot à feuilles de graminées (Potamogeton gramineus)

Potamot fluet (Potamogeton pusillus)

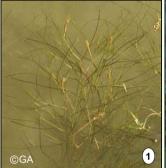
Potamot nageant (Potamogeton natans)

Potamot filiforme (Potamogeton trichoides) ZNIEFF

Petite Lentille d'eau (Lemna minor)

Myriophylle verticillé (Myriophyllum verticillatum)

Wolffie sans racine (Wolffia arrhiza) ZNIEFF







Espèces remarquables de la faune associées à cet habitat :



Canard souchet (Anas clypeata) 1

Triton ponctué (*Triturus vulgaris*) (2)

Cistude d'Europe (Emys orbicularis) 3







Relation avec l'Homme:

Ces habitats sont indispensables pour l'alimentation des poissons ou des gibiers d'eau tels que les canards et présentent de ce fait un intérêt piscicole et cynégétique.

Informations complémentaires :

Phytosociologie : alliances du *Potamion pectinatii*, de l'*Hydrocharition morsus-rana*e, du *Lemnion minoris* et du *Lemnion trisulcae*.

Cahiers d'habitats tome 3, Habitats humides, Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition*.